

N° 114 LE PUBLIPHOBIE 1^{er}-6-2009

« Bon drap trouve acheteur sans qu'on l'étole. » (Proverbe espagnol.) Dernier numéro paru : 1^{er}-4-2009 (20^e année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1^{er} janvier 1990 et déclarée comme association le 1^{er} juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts). (« LP » : renvoi à un ancien numéro ; « V. » : voir section ... du présent numéro.)

I ■ RAP déménagement

L'association Résistance à l'agression publicitaire (RAP) quitte aujourd'hui même Vincennes, où elle se trouvait depuis dix ans, pour s'installer à Paris (V. XII).

II ■ Collectif des déboulonneurs : rencontre littéraire au pied d'un panneau publicitaire

Le Collectif des déboulonneurs (V. XII), né à Paris et entré en action fin **novembre 2005** (LP 91...), a de nouveau barbouillé, fin avril et fin mai. Revendication principale : 50 x 70 cm maximum pour toutes les affiches publicitaires. Moyen d'action : désobéissance civile non-violente en légitime réponse.

Avril 2009. Le 11, à 14 h, à **Évreux** (carrefour r. de Vernon, r. Marcel-Paul, r. Duguay-Trouin), 4 panneaux des affich. CBS et Clear Channel ont été barbouillés et/ou bâchés par 8 militants, devant 1 500 pers., dont 5 musiciens, 2 journal. (*Paris-Normandie...*) et 6 polic. qui, à la faveur d'un dialogue serein avec les manifestants, se sont avérés très compréhensifs – le reste comprenant des automobilistes qui ont reçu un tract. Le voisin d'une propriété privée sur laquelle était implanté l'un des panneaux visés a alerté le propriétaire de façon agressive, mais celui-ci a paru beaucoup moins gêné par l'action que... son voisin ! Art. avec photo dans *Paris Normandie* du 17. Le 25, à 15 h, à **Montpellier** (près de l'arrêt de tramway Saint-Éloi), 1 panneau de l'affich. JCDecaux a été bâché par 5 militants, devant 30 pers., dont 3 journal. (*Montpellier Journal...*), avec le soutien du Nouveau parti anticapitaliste, d'ATTAC, du collectif La Décroissance, des Verts et de Paysages de France. Art. avec photo dans *Le Midi Libre* du 27 ; reportage télévisuel le 27 sur 7L TV. Le 25, à 17 h, à **Paris** (85, r. Montmartre), 2 panneaux de l'affich. Clear Channel ont été barbouillés par 6 militants, devant 60 pers., dont 20 polic., 3 journal. (Télé Bocal, La Télé libre...). Accordéon. À noter la présence, au lieu de rendez-vous, du maire de l'arrondissement (Jacques Boutault, Verts). Lors de l'arrestation, rencontre surnaturelle entre un policier amateur de nouvelles fantastiques et un publiphobe auteur de... nouvelles fantastiques, l'un étant chargé de garder l'autre ; quel plus beau cadeau l'écrivain pouvait-il rêver, pour son 50^e barbouillage, que cette discussion littéraire au pied du panneau revisité par ses soins ? Discussion continuée au poste (18, r. du Croissant), où les militants ont passé 2 heures. Brève avec photo dans *Le Parisien* du 27. Le 14, à 17 h, à **Rouen** (av. du Mont-aux-Malades, à Mont-Saint-Aignan), 7 panneaux des affich. JCDecaux et CBS ont été bâchés et/ou recouverts de cellophane et barbouillés par 20 militants, devant un journal. et d'innombrables automobilistes (y compris une brigade de police qui ne s'est pas arrêtée).

Mai 2009. Le 29, à 19 h, à **Paris** (angle Champs-Élysées/r. de Berri), 5 panneaux de l'affich. Avenir ont été barbouillés par 7 militants, devant 60 pers. dont 20 polic. (5 fourgons), 3 journal., sans compter la foule des passants. Les militants ont passé 3 heures au poste (210, r. du Faubourg-Saint-Honoré). Photos et comptes rendus détaillés : www.deboulonneurs.org.

III ■ Écrans numériques espions du métro : cinq associations déboutées pour vice de forme

(1) Pour dénoncer l'installation, fin 2008, de quatre écrans publicitaires numériques espions dans la station de métro Étoile (Paris), cinq associations (Résistance à l'agression publicitaire, Souriez, vous êtes filmés, Big Brother Awards, Robin des toits et Le Publiphobe) avaient assigné la Régie autonome des transports parisiens (RATP), Métrobus (régie publicitaire de la RATP) et Majority Report (fabricant du capteur présent à l'intérieur des écrans espions) devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris (LP 112-113). L'objectif des associations était d'obtenir une expertise indépendante et professionnelle pour vérifier si ledit capteur n'était pas en réalité une caméra vidéo utilisée à des fins non autorisées par la loi sur la vidéosurveillance, et s'il était ou non capable de fournir des données biométriques sur les passants (sexe, aspect physique, mouvement des yeux...).

(2) L'audience, qui a eu lieu le 1^{er} avril 2009, a duré 40 minutes, devant une salle comble – une quarantaine de sympathisants associatifs et une demi-dizaine de journalistes. Le juge a écouté l'avocat des opposants et les six représentants de leurs adversaires. La RATP a parlé de calomnie. Elle et ses partenaires se sont dits prêts à accepter une expertise, mais à condition qu'on ne procède pas à l'ouverture et à la dissection des écrans. L'avocat de la société Majority Report, fournisseur du dispositif, criant à la violation du secret industriel, a déploré le « risque que le savoir-faire et la technologie de Majority Report se retrouvent sur la place publique ». Et de s'écrier : « C'est comme la confiture de grand-mère : j'ai la recette, on me dit "il y a un colorant dangereux" et on veut me forcer à la donner. » Jugement mis en délibéré au 29 avril.

(3) Le 8 avril 2009, les associations ont eu vent que le président de la Région Île-de-France (Jean-Paul Huchon), également président du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) – qui tenait ce jour-là son conseil –, aurait manifesté une certaine opposition aux écrans espions. L'information, bien qu'émanant d'une source fiable, n'a pas été confirmée. Le 22 avril 2009, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a diffusé un communiqué pour se déclarer « compétente » sur la question des écrans espions, sans pour autant s'alarmer outre mesure sur les procédés en cause.

(4) Jugement du 29 avril 2009 : les cinq associations, jugées « irrecevables à agir », sont déboutées pour vice de forme (problèmes de statuts), et le tribunal rejette leur demande d'expertise, ne jugeant donc même pas bon d'examiner la requête sur le fond. Le sentiment des antipublicitaires et des défenseurs des libertés publiques est que, dans cette affaire, la RATP et ses partenaires ont fait preuve d'une agressivité juridique qui prouve qu'ils ont quelque chose à cacher. Quelque chose au parfum de scandale. La Régie et ses complices auront-ils désormais le champ libre pour installer, comme prévu, des milliers d'écrans espions dans tous les réseaux de transport ?

IV ■ Tours : recouvrement massif au grand jour d'aubettes JCDecaux (2 avril 2009)

Le 2 avril 2009, dans le cadre du 4^e festival « Débattons dans les rues » (1^{er}-5 avril), place Jean-Jaurès, 21 aubettes d'arrêts de bus JCDecaux ont été recouvertes, par un grand nombre de personnes, d'affiches peintes ou vierges (celles-ci à l'intention des passants invités à s'exprimer dessus). Au son d'un accordéon, l'imagination a remplacé la propagande pendant une heure...

jusqu'à ce qu'arrivât la police municipale, laquelle a pris les identités et fait enlever les affiches de libre expression sous peine de verbaliser leurs colleurs pour affichage illégal. (Photos sur : bap.propagande.org.)

V ■ Poitiers : destruction massive clandestine de panneaux publicitaires JCDecaux (avril-mai 2009)

Les 17 et 18 avril 2009, une vingtaine de panneaux JCDecaux ont été réduits en miettes, dans le secteur piétonnier du Plateau et ses boulevards extérieurs. Chaque fois, la même technique semble avoir été utilisée. Un gros trou apparaissait au centre de la vitre étoilée par le choc avec une masse ou une grosse pierre. « Il y a une recrudescence de ce type d'actes à Poitiers », aurait reconnu le directeur général de JCDecaux Centre-Poitou-Charentes (Laurent Vaudoyer). (Source : *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 20-4-2009.)

Entre le 1^{er} et le 3 mai 2009, neuf des dix aubettes de l'avenue de la Libération ont été visées, les doubles vitrines publicitaires en verre sécurit étant fracassées. L'aubette du début du boulevard sous-Blossac, dans le virage du stade de la Madeleine, a été la plus touchée. Le directeur régional de Decaux (L. V.) a reconnu qu'une centaine de panneaux de sa société ont été cassés depuis le début de 2009 – « dégradations [qui, selon lui,] portent atteinte à l'image de Decaux ». D'après deux employés de cette société, la réparation de chaque panneau coûterait 200 euros. (Source : *Centre Presse*, repris le 6 mai par le site maville.com.)

VI ■ Toulouse : l'antipublicité commence à se faire remarquer

Le 4 mai 2009, vers 23 h 15, deux personnes ont été arrêtées par les policiers, boulevard Silvio-Trentin : elles avaient bloqué le mécanisme électrique des grands panneaux publicitaires qui bordent la route, dont certains appartiennent à l'afficheur JCDecaux. Âgées de 25 et 34 ans, elles ont été auditionnées puis remises en liberté. Cette prise en flagrant délit intervient dans une période sensible, puisque, ces dernières semaines, la société JCDecaux s'est plainte de dégradations sur plusieurs de ses panneaux, comme le confirme le directeur régional de l'entreprise (Patrick Trégou) : « Ils s'attaquent désormais aux automatismes des grands panneaux. Ils les volent ou les dégradent. Est-ce que ce sont des groupes d'antipublicitaires, est-ce que ce sont des actes isolés ? Je n'en sais rien. Apparemment, ils n'agissent pas en groupe, mais l'important, dans ce style d'affaire, c'est de prendre les auteurs en flagrant délit. Car sinon, parler de ces dégradations, c'est simplement faire de la publicité à des individus qui ne le méritent pas. » Le phénomène des antipublicitaires, assez peu implanté à Toulouse ces dernières années, pourrait, selon une source policière, frapper de manière sporadique. C'est ce que laissent à penser plusieurs actions « pacifiques » ces dernières semaines. (Source : *La Dépêche*, 7-5-2009.)

Le phénomène grandit tout doucement. De plus en plus de panneaux publicitaires sont victimes de vandalisme. « La semaine dernière, des messages ont été inscrits au marqueur noir sur des affiches d'[aubettes], avenue de Muret », confirme la direction régionale de JCDecaux. (Source : *La Dépêche*, 21-5-2009.)

VII ■ Saint-Paul (la Réunion) : les « Casseurs de pub péi » barbouillent des dizaines de panneaux (3 ou 4 mai 2009)

Le 4 mai 2009 au matin, les habitants de Saint-Paul (la Réunion) ont découvert des dizaines de panneaux publicitaires barbouillés. Un tract revendiquait l'action au nom des « Casseurs de pub péi », groupe non identifié : « La publicité porte gravement atteinte aux paysages de la Réunion... Violence quotidienne... » Déjà, début 2007, des panneaux avaient été barbouillés à la Réunion, à Saint-Leu exactement. (Source : *Clicanoo*, 14 janvier 2007 et 5 mai 2009.)

VIII ■ Les Mutins de la réclame : treize heures de garde à vue (Bordeaux, 23-24 mai 2009)

Deux membres de ce nouveau collectif bordelais (LP 113), qui a pour objectif la lutte contre l'agression publicitaire, notamment par la désobéissance civile non-violente, ont fait treize heures de garde à vue, entre le 23 et le 24 mai 2009, après avoir été pris en flagrant délit d'ouverture d'obstacles urbains JCDecaux et de dégradation d'affiches publicitaires. Après quoi leur a été remise une convocation devant le délégué du procureur, en maison de justice et du droit, pour le 26 novembre 2009. Et le représentant de l'afficheur est venu porter plainte au commissariat.

IX ■ Cacheurs de pub : huitième et neuvième actions à Bruxelles (3 avril et 30 mai 2009)

Ce collectif antipublicitaire belge de désobéissance civile non-violente (LP 109) a mené ses 8^e et 9^e actions mensuelles les 3 avril et 30 mai 2009. Le 3 avril, à 7 heures, à l'angle du bd Général-Jacques et du bd du Triomphe, un panneau de 36 m² de l'afficheur Clear Channel a été recouvert par dix militants. La bâche du collectif – 13 x 3 m – arborait en quatre langues (français, anglais, néerlandais, allemand) le message suivant : « La pub nous incite à consommer le monde sans modération ». Des milliers d'automobilistes ont eu le temps d'admirer le message antipublicitaire pendant au moins deux heures.

Le 30 mai, à 11 heures, a eu lieu une autre action, suivie d'un apéritif, près de la pl. de la Chapelle.

Prochaine action : 27 juin (V. XI). (Contact : <http://www.cacheursdepub.be>, info@cacheursdepub.be ; tél. 0488/603 064.)

X ■ Erratum

Merci au linguiste Philippe Loubière de nous avoir signalé une faute d'orthographe dans *Le Publiphobe* n° 113 (VII) : il fallait lire « la procureur » et non « la procureure ». Le « e » est en effet inutile pour féminiser le titre « procureur » ; l'article suffit.

XI ■ Agenda

19 juin 2009, Rouen : action du Collectif des déboulonneurs.

27 juin, Paris : barbouillage du Collectif des déboulonneurs ; 16 h, gare Saint-Lazare (sculpture aux horloges).

27 juin, Bruxelles : action des Cacheurs de pub (V. IX), 11 h, parc Félix-Hap, chaussée de Wavre 510, Etterbeek (près de la place Jourdan).

XII ■ Carnet d'adresses

- *Casseurs de pub* : 11, pl. Croix-Pâquet, 69001 Lyon ; tél. 04 72 00 09 82 ; tcp. 04 78 28 57 78 ; internet : www.casseursdepub.org.

- Collectif des déboulonneurs : 24, rue Louis Blanc, 75010 Paris ; contact@deboulonneurs.org ; www.deboulonneurs.org.

- La Meute des chiennes de garde (réseau contre la publicité sexiste) : 163, r. de Charenton, 75012 Paris ; internet : www.lameute.fr.

- Paysages de France : 5, pl. Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tél.-tcp. 04 76 03 23 75 ; internet : <http://paysagesdefrance.org/>.

- Résistance à l'agression publicitaire (RAP) : 24, r. de la Chine, 75020 Paris ; tél. 01 43 66 02 04 ; internet : www.antipub.org.

XIII ■ Catalogue

- Prochain numéro seulement : 15 centimes + une enveloppe timbrée à votre adresse.

- Série complète des 113 numéros parus (20 euros, port et enveloppe compris).

XIV ■ Abonnement et commandes

- Abonnement : 7 euros les dix numéros (soit un peu plus d'un an). [*Abonnement spécial malvoyants : 10 euros.*]

- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 114 peut être photocopié et diffusé.

Yvan Gradis

Le Publiphobe, 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, France. Tél. 01 45 79 82 44.

(La série complète du *Publiphobe* est téléchargeable sur le site : <http://bap.propagande.org/modules.php?name=Publiphobe>.)